

que le pouvoir judiciaire garantit d'une façon plus efficace les
droits et les libertés publiques qui constituent la condition sine
qua non du développement. Dans notre discours-programme
du 8 janvier 1979, nous avons déjà affirmé que, « les masses
populaires »

**ALLOCUTION PRONONCEE PAR LE PRESIDENT DE
LA REPUBLIQUE RWANDAISE LE 19 OCTOBRE 1979,
LORS DE L'ELEVATION DE MONSIEUR MARK
EYSKENS, MINISTRE BELGE DE LA COOPERATION
AU DEVELOPPEMENT, AU RANG DE GRAND
OFFICIER DE L'ORDRE NATIONAL DES MILLE
COLLINES**

Vive la Justice rwandaise.

Eh bien Monsieur le Ministre, je voudrais vous exprimer à nouveau la joie que j'ai eue à vous rencontrer et aussi la joie que nous avons eue tous suite à votre visite dans notre Pays. Vous aviez pu voir certains de nos problèmes et vous venez de discuter avec nous pendant une semaine, vos collaborateurs et nos collaborateurs ont eu des discussions, nous sommes contents de l'effort que fait la Belgique dans le cadre de la coopération avec le Rwanda. Vous avez vu que nos besoins sont nombreux, et c'est pour cela que nous vous avons soumis beaucoup de projets. Nous savons aussi que nos besoins ne peuvent pas être satisfaits par la seule aide de la Belgique, mais je voulais vous dire combien nous sommes contents de l'effort que fait la Belgique pour nous aider, et je voulais ce soir, à l'occasion de notre rencontre vous demander d'être notre interprète auprès de Sa Majesté le Roi, auprès de votre Gouvernement pour cet effort consenti à la Coopération belgo-rwandaise. Et aussi vous savez que la Belgique a été à un moment de l'histoire, Responsable du Rwanda, et suite à cette donnée de l'histoire notre amitié a été forte, sincère et continue. Notre amitié n'a jamais connu d'ombrages, et c'est suite à cette amitié que nous avons des relations bilatérales excellentes et que nous avons un cadre de Coopération indiqué qui répond à la franchise, la sincérité et la profondeur de cette amitié. Ce soir, je voulais au nom de la Population rwandaise, vous remercier et pour vous montrer cette amitié et la joie que nous éprouvons, vous annoncer que Nous avons décidé de vous élever au rang de Grand Officier de l'Ordre National des Mille Collines.

**DISCOURS DE SON EXCELLENCE LE GENERAL-
MAJOR HABYARIMANA JUVENAL, PRESIDENT DE
LA REPUBLIQUE RWANDAISE ET PRESIDENT-
FONDATEUR DU MOUVEMENT REVOLUTIONNAIRE
NATIONAL POUR LE DEVELOPPEMENT, A
L'OCCASION DE LA FETE DES FORCES ARMEES
RWANDAISES**

Excellences Messieurs les Membres du Corps Diplomatique
et Consulaire,

Militantes, Militants du Mouvement Révolutionnaire
National pour le Développement,

Depuis 1973, année du renouveau fondé sur la Paix et l'Unité nationale, la journée des Forces Armées Rwandaises rappelle tous les ans l'importance primordiale que la II^e République attache à la sécurité et à la tranquillité de tous. Il est communément admis qu'il n'y a de stabilité ni de continuité que dans la concorde et dans un travail à l'unisson. C'est une règle d'or du Mouvement Révolutionnaire National pour le Développement pour lequel «la tranquillité et la paix feront l'objet d'une préoccupation constante pour protéger les Citoyens contre les perturbateurs de l'ordre».

Au cours des six années écoulées dans un climat exempt de haine et de division, nous nous sommes efforcés de faire sentir à tous les enfants de ce Pays qu'ils appartiennent tous à une même famille qu'ils doivent servir avec courage et dévouement. J'ai eu l'occasion d'en brosser un tableau suffisamment positif le 5 Juillet dernier pour ne pas y revenir dans les circonstances présentes.

Qu'il me soit permis seulement de souligner le rôle joué par les gardiens de la paix dont la vigilance continuelle constitue un bouclier indispensable contre les fauteurs de troubles. Cette protection que les Forces Armées assurent au reste de la Population représente un des aspects de leur participation au développement;

car même si une bonne distribution des tâches exige un effort de complémentarité, il importe de faire d'abord son devoir d'état avant toute autre préoccupation, si utile soit-elle pour la collectivité. Tout Citoyen qui fait bien son devoir, quelle qu'en soit la nature, se trouve inmanquablement inséré dans le processus de développement.

Les Forces Armées, dans leur ensemble, ne se sont pas départies de leur devoir, tout en contribuant à d'autres secteurs du développement national. Je les exhorte encore une fois à veiller sans cesse sur l'accomplissement de leur mission première: «protéger le Peuple rwandais et participer à son développement», assurer la paix et la tranquillité à l'intérieur de nos frontières et protéger l'intégrité du territoire national tout en restant intégré dans la mobilisation totale du Peuple, comme nous l'enseigne le Manifeste du Mouvement Révolutionnaire National pour le Développement qui affirme que «Les Forces Armées, longtemps tenues en dehors des activités économiques et sociales de la Nation sont désormais intégrées aux cadres de la mobilisation générale des masses populaires. Toutes les forces patriotiques et progressistes doivent désormais se sentir plus concernées». Ce qui ne veut pas dire néanmoins que les Forces Armées s'attacheraient moins que précédemment à leur principale mission, mais qu'elles doivent savoir situer leur rôle dans l'ensemble de la vie nationale. A partir du moment où chaque Citoyen est appelé à jouer un rôle utile à la société pour y mériter sa place, pour y conquérir ses droits et libertés, le rôle ainsi exercé devient un facteur d'intégration et de participation à la vie qui nécessite toujours une saine répartition des tâches tout en les voulant coordonnées et complémentaires, pour aboutir à d'heureuses interactions. Selon le Manifeste «Aucune activité poursuivie dans le respect des lois et l'honneur de la Nation n'est inférieure à d'autres». C'est de cette façon que doit être comprise la mobilisation de tous, qui veut que les rôles spécifiques soient pleinement assumés pour plus d'harmonie et d'efficacité dans l'ensemble des résultats, car le Manifeste instruit que «L'éparpillement des forces, la dispersion des efforts et le gaspillage des énergies doivent être combattus».

En concentrant donc ses énergies sur un rôle utile à la Nation, tout individu, ou organisme reste dans le droit chemin tracé par

le Manifeste. L'action et l'intervention des Forces Armées cadrent donc avec leur intégration dans la vie nationale, soit par l'éducation et l'emploi des jeunes sous les armes, soit par des actions de protection et de secours, soit par les préventions de divers ordres contre tout ce qui peut perturber l'ordre public, soit par la formation et la mobilisation au sein du Service Civique de la Jeunesse d'une partie de nos jeunes non scolarisés et sans emploi. Toutes ces formes de participation constituent des témoignages concrets d'un engagement réel au côté des masses populaires, et vont dans le sens des orientations du Plan National de développement 1977-1981 à l'exécution duquel les Forces Armées ont été invitées à prêter leur concours actif. Le discours-programme du 8 janvier 1979 a également indiqué les grandes lignes de la mission des Forces Armées pendant 5 ans. Nous entendons pour suivre les actions programmées pour le développement des Forces Armées intégrées et solidement attachées à leur mission primordiale à laquelle toute la Population a été d'ailleurs appelée à s'associer pour la tranquillité et le mieux-être de tous. Il me plaît ici de répéter que la Défense Nationale n'est pas seulement une affaire de quelques professionnels du métier des armes: la Nation est une famille qui exige les efforts de tous dans tous les domaines dont celui de sa défense. Reconnaître la nécessité de cette défense, c'est déjà faire preuve d'un civisme sans équivoque; mais y contribuer par les moyens à la portée de chacun, c'est concrétiser sa part de responsabilités dans la marche de la Communauté nationale. Par contre héberger les malfaiteurs, celer les objets volés, négliger de dénoncer les fauteurs de trouble, attiser les haines, ce n'est pas participer à la défense du Pays, c'est au contraire contribuer à sa destruction. Que chacun se convainque que son apport est indispensable non seulement à sa sécurité personnelle, mais aussi à celle de tous ses compatriotes. Protéger la paix et la tranquillité des Rwandais n'est pas affaire des seuls Militaires, mais requiert au contraire, comme pour toute autre action de développement, l'effort de chacun au sein de sa Cellule, dans son Secteur, dans sa Commune.

soyez fiers de votre métier et raportez-vous en conséquence. * * *

Officiers, Sous-Officiers, Caporaux, Gendarmes et Soldats
des Forcés Armées Rwandaises,

Au cours des six ans passés depuis la naissance de la II^e République, la plupart d'entre vous ont, comme par le passé, fait montre d'une discipline irréprochable. Certains autres qui n'ont pas voulu suivre nos conseils se sont fourvoyés dans le défaitisme et le laisser-aller. D'autres pourront sans doute être abandonnés sur le parcours du développement, s'ils tiennent à rester dans leurs égarements. Mais à tous ceux, nombreux, qui veulent toujours continuer sur la première lancée, sur le mot d'ordre du 5 Juillet 1973, sur la consigne du Manifeste du Mouvement Révolutionnaire National pour le Développement qui est: «Paix, Unité, Développement», à tous ceux-là nous maintenons nos encouragements et notre soutien total, à tous ceux-là, notre confiance reste acquise comme à tout le Peuple rwandais dont ils sont l'émanation et le reflet fidèle.

Soyez donc tous assurés que notre sollicitude ne vous fera pas défaut quand vous aurez à manifester votre désir de mieux servir et d'être compris. Le Pays met tout en œuvre pour vous permettre de vous acquitter le plus efficacement possible de votre mission. Il attend de vous conscience et dévouement, abnégation et don de soi pour le service de la Patrie. Il exige de vous tous compréhension, amour pour vos concitoyens, conscience, dévouement et obéissance aux supérieurs, obéissance sans équivoque et sans calcul.

Officiers, je vous demande encore une fois d'être disponibles et responsables. Rayonnez par le bon exemple et par la discipline. Soyez de véritables guides pour vos subordonnés. Ne perdez jamais de vue qu'on s'affirme par le service et par le mérite, et non par l'origine, la fortune ou les intrigues. Ceux d'entre vous qui se livrent à ces derniers artifices devraient chercher leur place ailleurs où ne sont pas exigées les qualités qui s'appellent l'honnêteté et l'intégrité, l'amour du devoir et l'esprit de sacrifice, le sens de l'honneur et la volonté de toujours mieux servir. Vous êtes, avec tous ceux qui vous sont subordonnés, les serviteurs de l'Etat, position qui possède son originalité et ses contraintes. Soyez fiers de votre métier et comportez-vous en conséquence.

J'invite donc ceux qui s'abandonnent encore au laissez-aller et à la facilité à revenir dans le droit chemin. Sachez tous que vous ne réussirez qu'aux prix d'un effort constant et d'un enthousiasme serein.

Sous-Officiers, votre rôle éminent, irremplaçable, est celui de trait d'union entre les Officiers qui vous donnent les ordres et la troupe par laquelle vous devez les faire exécuter. Aucune force armée n'est concevable sans votre corps. Même les Forces Armées Rwandaises, dont les premiers éléments se sont engagés, voilà seulement 19 ans, ont éprouvé la nécessité de votre présence dans les rangs. Vous ne devez pas oublier les services exceptionnels rendus par vos aînés à la République naissante. Vous devez suivre l'exemple de ces meilleurs enfants de notre Pays. Gardez à l'esprit l'importance de votre mission d'animateurs et de conducteurs de la troupe. Comme pour les Officiers, j'encourage les meilleurs à persévérer dans la bonne voie, j'invite les plus faibles à prendre le chemin de l'effort et du redressement. Vous saurez ainsi accomplir plus convenablement la mission que vous vous êtes librement choisie.

Caporaux, Gendarmes et Soldats,

Discipline, cohésion, patriotisme, voilà les qualités d'un bon soldat. Je vous ai toujours demandé de cultiver ces vertus qui aident à mieux s'acquitter de son devoir. Vous avez toujours pour la plupart suivi mes conseils et mes orientations. J'ai toujours été satisfait de votre comportement. Le Peuple rwandais a toujours manifesté sa fierté de compter sur votre vigilance. Je vous en félicite et vous invite encore une fois à rester unis dans le devoir et la fraternité. Le Pays que vous avez choisi de servir dans le métier des armes vous entretient au prix de lourds sacrifices. Servez-le comme des enfants fidèles. Pensez que sans la discipline, le Pays ne peut pas vous garder dans les rangs de ses Forces Armées. Pensez toujours que vous devez travailler pour votre avenir, pour l'avenir et le mieux-être de votre famille. Pensez sans cesse que vous avez une place que beaucoup de jeunes, aussi forts que vous, voudraient obtenir; mais le Pays n'en a pas les moyens. Pensez que le Peuple garde confiance en vous et soyez-en fiers et

montrez-vous dignes de cette confiance. Vous continuerez ainsi à mériter de la Patrie.

Amis venus des Pays frères voisins,

Nous nous réjouissons de votre présence parmi nous, et nous tenons à vous en exprimer nos vifs remerciements ainsi qu'aux Chefs d'Etat qui vous ont dépêchés auprès de nous. Nous y voyons un indice supplémentaire de l'amitié et de la fraternité qui unissent nos Peuples respectifs. Nous vous demandons de réitérer de notre part aux Chefs d'Etat des Pays que vous représentez ici nos sentiments de très haute estime et de cordiale amitié. Nous voudrions que votre séjour dans notre Pays soit le plus agréable possible. Malgré des imperfections que vous pourrez apercevoir, nous aurons tout fait pour créer de meilleures conditions à votre bref passage dans notre Pays. Et au retour dans vos Pays, veuillez transmettre à vos compatriotes les sentiments d'amitié, de fraternité et de solidarité de la part du Peuple rwandais et de ses Forces Armées.

Militantes, Militants du Mouvement Révolutionnaire National pour le Développement,

Aux fêtes comme celle-ci, les dirigeants aiment à montrer leurs forces et leurs puissances en étalant des armes de dissuasion. Mais à ce jour nous voulons insister moins sur l'armement que sur notre volonté de paix et d'unité. Paix et unité d'abord chez nous, dans la famille de chaque Rwandais, au sein de chaque Cellule, dans chaque Commune, paix et unité sur l'ensemble de notre Pays.

Le Rwanda est composé de trois ethnies, mais que cela ne soit point source de discorde ni de haine, mais qu'il soit considéré comme un gage «de complémentarité et d'enrichissement dans l'égalité de tous les Citoyens». Je reviens à ces problèmes ethniques parce que vous êtes journellement témoins, comme moi, de tous ceux qui, de part et d'autre, consacrent leurs efforts à cultiver et à attiser les haines, à montrer son voisin et son compatriote comme un éternel ennemi.

Les pionniers de notre Révolution sociale n'ont pas cherché à provoquer une haine raciale ni ethnique. Ils ont plutôt dénoncé

et combattu «une structure politico-sociale du Rwanda» d'alors. Ils ont présenté des solutions concrètes pour que le système politique et social d'alors change profondément et assez rapidement. Et parmi ces solutions la première réclamée fut «un esprit» c'est-à-dire le changement des mentalités. «Qu'on abandonne la pensée que les élites rwandaises ne se trouvent que dans les rangs d'une seule ethnie.»

Dénonçant un système de corvées faites au profit des seuls Chefs, ils ont réclamé pour les Populations un minimum de liberté pour entreprendre des initiatives utiles.

Ils ont réclamé «la liberté d'expression, l'une des bases d'une vraie démocratisation». Au point de vue politique, ils ont dénoncé la domination d'une ethnie sur les autres, l'exploitation de l'homme par l'homme.

Et à cet effet, ils ont exigé :

«Que les lois et coutumes soient codifiées.

»Que soit réalisée effectivement la promotion des Bahutu aux »fonctions publiques.

»Et concrètement nous pensons qu'il est temps que les conseils »respectifs ou les contribuables élisent désormais leurs sous-chefs, »leurs chefs, leurs juges» et cela périodiquement.

»Que l'enseignement soit particulièrement surveillé.»

Mais ils ont affirmé et le passage est à souligner: Mais «non pas qu'il faille tomber dans le défaut contraire en bantousant là où l'on a hamitisé» réclamant ainsi la réforme des structures existantes pour une justice sociale et refusant la voie facile de corriger un défaut par un autre.

Les objectifs de ces réclamations furent arrachés par notre révolution salutaire de 1959. Ces acquis, entachés par les ambitions de certaines erreurs, furent sauvegardés par les objectifs fixés le 5 Juillet 1973, puis par le manifeste du 5 juillet 1975. Veillons donc au respect de ces objectifs, gardons-nous de salir les nobles idéaux de ceux qui réclamaient l'égalité de tous les Citoyens «non pas qu'il faille tomber dans le défaut contraire», sage recommandation qui nous appelle à refuser d'écouter ceux qui veulent ériger en système les principes que nous combattions hier.

Le Manifeste du Mouvement Révolutionnaire National pour le Développement nous dit: «Nous condamnons donc

irrévocablement toute tendance à caractère séparatiste ou raciste et, à fortiori toute attitude de supériorité d'une race, d'une ethnie, d'une famille, d'une région, d'une confession religieuse par rapport à d'autres.

Le même manifeste affirme que nous attendons de notre Mouvement «la liquidation définitive des séquelles de la haine et de la division créées par l'histoire de notre Pays parmi les trois groupes ethniques et entre régions». Et quant à moi, je vous renouvelle mon engagement de me dépenser totalement pour le respect d'une structure juste et équilibrée et pour la tranquillité de tous les Rwandais. C'est cela à mon sens les bases fondamentales d'une vraie démocratie. C'est là un des aspects des droits de l'homme.

Oui, les problèmes de notre Pays sont encore nombreux, et nombreux aussi ceux qui sont loin de trouver des solutions. La participation de chaque Rwandais sera d'autant plus appréciée qu'elle aura été consacrée dans le domaine où les solutions sont encore loin d'être apparentes sans chercher à semer la confusion dans les questions où les voies à suivre ont été clairement définies.

Excellences Messieurs les Membres du Corps Diplomatique et Consulaire,

Militantes, Militants du Mouvement Révolutionnaire National pour le Développement,

La signification d'une fête comme celle d'aujourd'hui est donc moins une démonstration de la force et des armes qu'une volonté de vivre d'un Peuple épris de paix et de liberté. Les armes sont nécessaires pour protéger une Nation, mais l'arme la plus invincible est l'unité de la Nation. La paix est un bien inappréciable que nous avons toujours souhaité à notre Peuple, aux Peuples frères voisins, et à tous les Peuples du Monde. La liberté est un précieux trésor qu'il importe de rechercher et de protéger à tout prix. Nous sommes pour une paix durable tant à l'intérieur de nos frontières qu'avec nos voisins qui, de leur côté, nous ont toujours témoigné de leurs meilleures dispositions à cet égard. Nous renouvelons notre souhait de voir s'éteindre les foyers de tension dans le Monde pour que les affrontements cèdent la place à la conciliation et aux discussions constructives. Une paix véri-

table est celle fondée sur les droits de chacun tant à l'intérieur des Nations qu'entre Pays différents. C'est pourquoi nous soutenons résolument tous ceux qui luttent pour que prospèrent partout dans le Monde les droits de l'homme et du Peuple.

Qu'il me soit permis de faire écho à l'appel du Pape Paul VI à la tribune des Nations-Unies, récemment repris à la même tribune, par son Illustre Successeur: «Jamais plus les uns contre les autres, mais toujours, en toute occasion, les uns avec les autres.»

Vive le Peuple rwandais et ses Forces Armées,

Vivent la Paix et la Coopération entre les Peuples.

Cher Président de la République du Rwanda et très cher Frère,

Monsieur le Président de la République de Burundi et très cher Frère,

Je me souviens avec un plaisir non dissimulé de notre dernière rencontre au sommet que mon Pays a eu l'honneur et le privilège d'accueillir. A cette époque de nombreuses décisions et non des moindres ont été prises: démantèlement de l'armée de la République de Burundi et la réalisation concrète de nos objectifs communs.

Mes vœux les plus ardents et les plus sincères en faveur de la paix et de la coopération entre nos deux pays sont toujours les mêmes. Je suis convaincu que nous sommes déterminés à poursuivre nos efforts pour accomplir nos engagements multilatéraux et bilatéraux et à promouvoir la paix et l'harmonie.

Il est important pour nous de réécouter depuis votre pays les paroles de votre Excellence, le 17 septembre 1976, date à laquelle nous avons signé l'Accord de la Grande-Lacs et le jour à

l'issue duquel nous sommes convenus de travailler ensemble pour la réalisation de nos objectifs communs. A l'ère de la coopération internationale et exige de nous des efforts particuliers de la part de nos parents en vue de promouvoir l'entraide mutuelle et de garantir la sécurité et la prospérité de nos deux pays.

Dans les années à venir, nous devons continuer à nous unir et à nous soutenir mutuellement de tels soins de notre part, pour lui